



Turquie : NON au coup d'Etat permanent ! Oui au respect des libertés fondamentales

Depuis un an (20 juillet 2016), l'état d'urgence a été décrété manu militari par le nouveau « sultan » Recep Tayyip Erdogan, dans la foulée du putsch avorté du 15 juillet, avec sa cohorte sinistre de purges, licenciements, radiations, limogeages, arrestations, procès, censure, fermeture de médias, élus de la nation, maires et syndicalistes emprisonnés...

Depuis 365 jours, le régime islamo-conservateur de l'AKP sous la férule de l'omniprésident Erdogan, n'a eu de cesse, en prenant prétexte de la tentative de coup d'Etat dont ils accusent leurs ex-alliés gulénistes, de pratiquer le tous contre tous, de lancer la vindicte contre toute forme d'opposition, en prônant le rétablissement de la peine de mort.

Les chiffres sont effrayants depuis l'imposition de l'état d'urgence. Cette décision a été qualifiée par Can Dunder, directeur du quotidien *Cumhuriyet*, en exil en Allemagne, de véritable « coup d'Etat » d'Erdogan.

150 000 personnes sont en garde à vue, 53 000 sont détenues depuis un an, 100 000 fonctionnaires limogés dont plus de 50 000 dans le corps enseignant.

Parmi les journalistes, 167 sont derrière les barreaux, des milliers sont au chômage (3000) dont bon nombre ont perdu leur carte de presse sous pression du pouvoir, d'autres contraints à l'exil. Le pluralisme des médias est en danger de mort dans ce pays, devenu la plus grande prison de journalistes eu monde. Aujourd'hui, des centaines de médias – journaux, revues, chaînes de télévision nationale ou régionale ont été fermées ou repris et sous contrôle des zélotes du régime.

Les conditions de détention sont désastreuses et se dégradent : les prisonniers ne peuvent voir leurs avocats ou leur famille proche qu'une heure par semaine et en présence de gardiens. Toutes les conversations sont filmées et enregistrées. Les notes prises par les avocats sont obligatoirement photocopiées. Ils ne peuvent recevoir de courrier que de leur famille proche.

Les procès s'accroissent. Dans quelques jours, le 24 juillet, va débiter à Istanbul le procès des journalistes de *Cumhuriyet*, l'un des derniers journaux d'opposition : 17 d'entre eux vont être jugés dont 11 sont en détention.

Globalement, un an après l'introduction de l'état d'urgence, la situation s'aggrave de jour en jour sur le plan des libertés.

De nouvelles arrestations (7 000 fonctionnaires, policiers, militaires radiés), des journalistes et de militants des droits de l'Homme, dont les dirigeants d'Amnesty international de Turquie ont eu lieu récemment encore.

Dans ces conditions, plus que jamais, nous apportons notre total soutien aux luttes, mobilisations des forces démocratiques et des syndicats de journalistes, notamment à l'occasion de la journée de la liberté de la presse.

Les syndicats français de journalistes (SNJ, SNJ-CGT, CFDT-Journalistes, membres de la Fédération internationale des journalistes (FIJ) appellent instamment la France et son président Emmanuel Macron à exiger le retour aux libertés fondamentales en Turquie, à faire libérer immédiatement les prisonniers de conscience, dont les 167 journalistes détenus. Nous exigeons le retour de la liberté de la presse et du droit d'expression selon les règles en vigueur au plan international (ONU, Conseil de l'Europe).

Paris le 19/07/2017